

Image not found or type unknown



Remboursement d'un acompte

Par **richi**, le **07/06/2008** à **10:02**

Bonjour

En novembre 2007 j'ai signé un marché de travaux pour faire des travaux dans ma maison mais en en avril 2008 j'apprends que je suis muté dans une autre région donc je préviens l'entreprise qui n'a pas encore commencé les travaux qu'il faut tout arrêter car nous vendons la maison et ne pourrons donc pas faire faire les travaux. Il sont donc d'accord mais en aucun cas il ne veule me rendre une partie de l'acompte. Après plusieurs courrier de relance que puis je faire pour au moins récupérer une partie de l'acompte.

Cordialement.